

Mandat de prélèvement SEPA

➔ Le prélèvement bancaire sera initié si et seulement si tous les champs du présent mandat sont renseignés (hormis le champ « Référence unique du mandat (RUM) »). Pensez à le signer.

Merci de reporter ici votre N° de contrat TUT'LR HOSPI :

H							
---	--	--	--	--	--	--	--

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la mutuelle TUTÉLAIRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la mutuelle TUTÉLAIRE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**RÉFÉRENCE UNIQUE
DU MANDAT (RUM)**

Ce cadre est réservé à la Tutélaire

IDENTITÉ DU DÉBITEUR, TITULAIRE DU COMPTE

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

_____ CODE POSTAL [][][][][]

VILLE _____ PAYS _____

COMPTE À DÉBITER

IBAN ➔

BIC ➔

CRÉANCIER

TUTÉLAIRE
45 RUE EUGÈNE OUDINÉ
75013 PARIS

Identifiant créancier SEPA : **FR88ZZZ386329**

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

FAIT À _____ SIGNATURE

DATE [][] / [][] / [][][][]
(JJ/MM/AAAA)

Important : à renvoyer à Tutélaire - 45 rue Eugène Oudiné - 75013 Paris, en y joignant impérativement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) comportant les mentions IBAN - BIC.

Siège social :
45 rue Eugène Oudiné
75013 Paris

Fax : 01 44 23 95 67

www.tutelaire.fr



Mutuelle soumise
aux dispositions du livre II
du Code de la Mutualité.
SIREN 775 682 164

Les informations recueillies dans le présent document, ou contenues dans les pièces demandées, ont pour finalités la gestion et l'exécution du contrat, la gestion du risque et la prospection commerciale. Elles donnent lieu à exercice des droits d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, en adressant un courrier simple au siège de la mutuelle (Tutélaire - 45 rue Eugène Oudiné - 75013 Paris).